



Notre réf.: 8749-16-OBS/OSD/MAR/JTA-36

GENÈVE, le 14 juillet 2016

Objet: Trente-sixième réunion sur l'Accord tarifaire collectif concernant le système Argos (JTA-36), La Jolla (États-Unis d'Amérique), 24-26 octobre 2016

- Suite à donner:
- i) Communiquer aux secrétariats de l'OMM et/ou de la COI le **31 août 2016** au plus tard le nom et les coordonnées du ou des représentants qui assisteront à la réunion
  - ii) Vérifier la liste des représentants de pays auprès du système Argos et aviser le Secrétariat de toute modification à y apporter le **31 août 2016** au plus tard
  - iii) Soumettre le **15 septembre 2016** au plus tard des observations et suggestions, le cas échéant, concernant les points pertinents de l'ordre du jour de la session, ainsi qu'un rapport national sur le système Argos

Madame, Monsieur,

Au nom de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'aimable invitation de l'Institut d'océanographie Scripps, la trente-sixième réunion sur l'Accord tarifaire collectif concernant le système Argos aura lieu à La Jolla (États-Unis d'Amérique) du 24 au 26 octobre 2016, immédiatement après la trente-deuxième session du Groupe de coopération pour les programmes de bouées de mesure (17-21 octobre 2016), qui se tiendra au même endroit et pour laquelle des invitations sont envoyées sous pli séparé.

L'ordre du jour provisoire et les documents de travail ainsi que divers renseignements de portée locale relatifs à la session seront mis en ligne sur le Web à l'adresse <http://www.jcomm.info/jta-36>. La session se déroulera en anglais seulement.

Il convient de noter que cette réunion a été organisée dans le but de promouvoir l'utilisation du système Argos aux fins de repérage des bouées et d'autres plates-formes océaniques et terrestres et de collecte des données qu'elles transmettent grâce à l'application d'un tarif préférentiel pour les utilisateurs du secteur public. C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à vous faire représenter à cette session.

Aux: Représentants permanents des pays représentés au sein de la CMOM (distribution restreinte)

cc: Représentants de pays auprès du système Argos )  
Destinataires pour action de la COI des pays représentés )  
au sein de la CMOM )  
Délégations permanentes des États Membres de la COI ) (pour information)  
auprès de l'UNESCO )  
Participants à la session antérieure du JTA )

Nous vous saurions gré de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OMM le **31 août 2016** au plus tard si vous serez représenté(e) à la réunion et, dans l'affirmative, de communiquer le nom du ou des représentants qui y assisteront. Veuillez noter que, conformément aux procédures en vigueur, ni l'OMM ni la COI ne fourniront d'assistance financière pour couvrir les frais de participation des représentants.

Selon l'usage établi, nous vous invitons à renvoyer au Secrétariat, le **15 septembre 2016** au plus tard, une version électronique du rapport de votre pays sur la situation actuelle et les projets futurs concernant l'exploitation du système Argos. Vous trouverez un modèle de rapport sur le site Web consacré à la réunion, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Je vous invite également à vérifier la liste des représentants de pays auprès du système Argos, qui peut être consulté à l'adresse

<https://www.wmo.int/pages/prog/amp/mmop/documents/Argos-JTA-ROCs.pdf>,

à signaler toute erreur et à désigner un représentant dans le cas où votre pays ne l'aurait pas encore fait. Nous invitons les Membres à se concerter avec les délégations nationales auprès de la COI afin de ne désigner qu'un seul représentant par pays, que ce soit par l'intermédiaire du Secrétariat de l'OMM ou de celui de la COI.

Les notifications concernant la participation à la trente-sixième réunion sur l'Accord tarifaire collectif concernant le système Argos, les modifications apportées à la liste des représentants de pays auprès du système Argos ainsi que les versions électroniques des rapports nationaux mentionnés précédemment doivent être communiquées par courrier électronique à M. Étienne Charpentier ([acatchside@wmo.int](mailto:acatchside@wmo.int)).

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part et dans l'espoir que vous continuerez de participer activement aux activités liées à l'Accord tarifaire collectif concernant le système Argos, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
(P. Taalas)  
Secrétaire général